

| Secteur / Sous secteur | Indicateur | Définition | Source/Méthode de collecte des données |
|---|---|---|--|
| Sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance | | | |
| Disponibilité de, accès à, consommation d'aliments | Nombre des personnes capables de répondre à leurs besoins alimentaires de base | Besoins alimentaires de base: assistance nécessaire, une fois combinée avec les ressources provenant des bénéficiaires eux-mêmes, pour atteindre la norme internationale de 2100 kcal par personne par jour pendant la durée de l'action. Cette assistance peut se faire avec tous types de modalité de transfert (vivres, coupons et transferts monétaires) ou combinaisons de ces modalités, avec l'objectif d'assurer l'accès immédiat à une alimentation de base. Elle peut également comprendre les aliments supplémentaires fournis lors des distributions générales pour les personnes vulnérables. Ces ressources comprennent les semences et outils agricoles, le bétail, des crédits d'entreprise, etc. Elles peuvent être mises à disposition à travers toute modalité de transfert (cash, bons, nature). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Suivi post-distribution avec un échantillon représentatif; registres d'enregistrement; rapports financiers des fournisseurs de service (formels ou informels); rapports de transfert. |
| Soutien à court terme aux moyens d'existence | Nombre de personnes ayant reçu des ressources pour protéger et reconstruire leurs moyens d'existence | Ces ressources comprennent les semences et outils agricoles, le bétail, des crédits d'entreprise, etc. Elles peuvent être mises à disposition à travers toute modalité de transfert (cash, bons, nature). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Suivi post-distribution avec un échantillon représentatif; registres d'enregistrement; rapports financiers des fournisseurs de service (formels ou informels); rapports de transfert; évaluations de la récupération des moyens de subsistance (revenus / dépenses, la possession de moyens de subsistance, etc.) |
| Opérations relatives aux mines | | | |
| Déminage humanitaire | Kilomètres carrés de terrain libre de mines et/ou d'engins explosifs | Surface totale identifiée à risque de mines et d'engins explosifs décontaminée et utilisée à des fins socio-économiques; Décontamination selon les standards IMAS ; Fournir dans les parties commentaires ou annexes les données désagrégées par: endroit, déclaration de statut de décontamination (terrain décontaminé et déclaré libre par d'autres moyens; terrain non-décontaminé et non-déclaré libre), l'utilisation du terrain déclaré libre (terrain en usage; terrain en non-usage); types d'utilisation (habitation, production). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Données du projet; Photos aériennes des terrains nettoyés avant et après décontamination; Questionnaire d'évaluation auprès des populations ayant accès aux terrains déclarés libres. |
| Assistance aux victimes | Nombre de victimes d'incidents d'armes conventionnelles/d'Engins Explosifs Improvisés recevant du soutien | Victimes d'incidents d'armes conventionnelles/d'EEI recevant une assistance médicale d'urgence et un soutien psycho-social selon les standards et protocoles internationaux. AC = Armes Conventionnelles (c.a.d. mines/restes explosifs de guerre/armes légères et de petits calibres; EEI = Engins Explosifs Improvisés ; L'assistance doit être adéquate et permettre aux victimes de retrouver autant que possible une autonomie et une capacité de participation à la vie sociale. Fournir dans les parties commentaires ou annexes les données désagrégées par: endroit/communauté affecté; âge et sexe. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Enregistrements d'hôpitaux/centres de santé; Plans d'actions individuelles/enregistrements de gestion des dossiers; Base de données; Suivi post-intervention. |
| Education aux risques des mines et réductions du risque lié aux mines | Nombre de personnes formés à la réduction des risques d'armes conventionnelles/d'Engins Explosifs Improvisés | Individus affectés ayant reçu et compris les messages clefs sur les risques d'armes conventionnelles/d'EEI et le comportement à adopter pour réduire les risques personnels. Armes Conventionnelles: mines, restes d'explosifs de guerre, armes légères et de petits calibres; EEI = Engins Explosifs Improvisés; Fournir dans les parties commentaires ou annexes les données désagrégées par: endroit/communauté affecté ; statut (déplacé, famille d'accueil); âge et sexe. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Listes de présence; Evaluation des connaissances/attitudes/comportements statistiquement pertinent avec un intervalle de confiance de 5% à la fin du projet. |
| Réduction de violence armée | Nombre de personnes formés en gestion de conflits | Les individus affectés ayant reçu et compris les messages clefs sur la gestion des conflits communautaires et le comportement à adopter pour réduire les violences armées au niveau communautaire. Par violence armée on entend les incidents impliquant l'usage d'armes légères et de petits calibres. Fournir dans les parties commentaires ou annexes les données désagrégées par: endroit/communauté affecté; statut (déplacé, famille d'accueil); âge et sexe. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Listes de présence; Evaluation des connaissances/attitudes/comportements statistiquement pertinent avec un intervalle de confiance de 5% à la fin du projet. |
| Education en urgence | | | |
| Education formelle | Nombre de garçons et de filles ayant accès à des opportunités éducatives sûres et de qualité (éducation formelle) | Opportunités éducatives sûres et de qualité: implique, mais n'est pas limité à: 1) un environnement éducatif sûr, 2) du personnel éducatif compétent et bien formé qui possède des connaissances solides dans leur domaine d'enseignement, 3) du matériel éducatif adéquat pour enseigner et apprendre, 4) des méthodes pédagogiques participatives, 5) des classes de taille raisonnable. La dimension psycho-sociale de l'éducation doit être prise en compte, en particulier dans des contextes d'urgences complexes. Sûre signifie que le bien-être physique et personnel des personnes, leur intégrité ainsi que l'absence de toute nuisance physique, environnementale, sociale, spirituelle, politique, émotionnelle et psychologique. Fournir les données désagrégées par genre dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Système de gestion de l'information sur l'éducation (EMIS); Registres des établissements éducatifs, entretiens qualitatifs avec les enfants et la communauté (sur la qualité et leur perception de la sûreté). |

| | | | |
|--|---|---|---|
| Education informelle | Nombre de garçons et de filles ayant accès à des opportunités éducatives sûres et de qualité (éducation informelle) | Opportunités éducatives sûres et de qualité: implique, mais n'est pas limité à: 1) un environnement éducatif sûr, 2) du personnel éducatif compétents et bien formés qui possèdent des connaissances solides dans leur domaine d'enseignement 3) du matériel éducatif adéquat pour enseigner et apprendre, 4) des méthodes participatives d'instruction, 5) des classes de taille raisonnable. En particulier dans des contextes d'urgences complexes, ces facteurs doivent prendre en compte la dimension psycho-sociale. Sûre signifie que le bien-être physique et personnel des personnes, leur intégrité ainsi que l'absence de toute nuisance physique, environnementale, sociale, spirituelle, politique, émotionnelle et psychologique. Fournir les données désagrégées par genre dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports d'évaluation de la qualité de l'environnement éducatif (QLE); Système de gestion de l'information sur l'éducation (EMIS); Registre des établissements éducatifs; entretiens qualitatifs avec les enfants et la communauté (sur la qualité et leur perception de la sûreté). |
| Environnements d'apprentissage sécuritaires et accessibles | Nombre d'espaces ou bâtiments éducatifs mis en place ou rénovés et équipés pour répondre aux standards | Les standards INEE incluent: 1) accessibilité, indépendamment de la capacité physique; 2) le marquage clair de l'environnement éducatif; 3) espace et structure physique appropriés; 4) espaces favorables à des approches centrées sur l'apprentissage; 5) engagement de la communauté; 6) conditions de santé et d'hygiène minimales; 7) conditions d'assainissement adéquates; 8) disponibilité d'eau potable et sûre en quantité suffisantes. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports d'évaluation de la qualité de l'environnement éducatif (QLE); Système de gestion de l'information sur l'éducation (EMIS); Visites et observation des sites; entretiens qualitatifs avec les enfants et la communauté. |
| Renforcement des capacités (Education) | Nombre d'enseignants et autre personnel éducatif formés pour créer un environnement éducatif encourageant et qui promeut le bien-être psychosocial des élèves | En plus des connaissances générales dans leur domaine d'enseignement et des notions de pédagogie, les enseignants et autres personnels éducatifs doivent être formés sur la gestion des urgences et sur le soutien psycho-social, afin d'être à même de créer un environnement éducatif encourageant où le bien-être psychosocial des élèves est considéré. (Voir les standards INEE concernant "Enseigner et apprendre".) Veuillez fournir les données désagrégées par genre dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports d'évaluation d'environnement éducatif de qualité (QLE); Evaluations répondant aux standards INEE. |
| Eau, assainissement et promotion de l'hygiène (EHA) | | | |
| Gestion des déchets solides | Nombre de personnes vivant dans les colonies avec un système de gestion des déchets solides fonctionnels | Tous les déchets produits par les populations vivant sur le site sont évacués régulièrement et de façon sûre, avec des équipements adéquats (voir normes Sphère). Les risques de pollution de l'environnement par des déchets solides sont limités. Les déchets médicaux sont gérés de façon indépendante conformément aux standards en vigueur. Fonctionnels sous-entend que la planification et la mise en œuvre se fait en consultation avec les populations touchées et les autorités compétentes, en tenant compte du type et la quantité des déchets, incl. médical, enterrement, marchés, l'élimination adéquate avec un minimum de risques; avec une considération pour la santé du personnel en charge. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Observation directe au niveau du site et des services (santé, marchés, etc.); Enquêtes au niveau des ménages sur base d'un échantillon statistiquement représentatif (au moins 5% du total) sur base mensuelle. |
| Promotion de l'hygiène | Nombre de personnes ayant un accès régulier à savon pour répondre aux besoins d'hygiène | Accès régulier: 250g de savon / pers / mois pour l'hygiène personnelle, 200g de savon / pers / mois pour la lessive; cet accès peut être donné par des distributions en nature, par coupons/bons ou avec des liquidités (cash) de manière inconditionnelle pour permettre l'achat de savon (sans compromettre l'accès à d'autres besoins de base). Les articles distribués doivent être culturellement acceptables c'est à dire tenir compte des pratiques et des attentes locales. Spécifiez dans les commentaires ou dans la description des activités si d'autres articles d'hygiène sont distribués en plus du savon (hygiène dentaire, capillaire, féminine, ou de bébé). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Enquête auprès des ménages avec un échantillon statistiquement représentatif (au moins 5% du total) sur base mensuelle; Enquête peut être combiné avec d'autres suivi post-distribution de "NFI". |
| Evacuation des excréments | Nombre de personnes ayant accès à des installations d'évacuation des excréta fonctionnelles, dignes, sûres et propres | Accès: rapport (utilisateur / installation) avec 1 installation pour un max. 20 personnes ou comme convenu localement. La distance des toilettes aux abris/logements est moins de 50 mètres, ou comme convenu localement. Dignité: l'utilisation des toilettes se fait de façon conforme aux normes culturelles, et est organisée par ménage(s) et/ou séparés par sexe. Sûreté: les installations dangereuses sont par exemple les fosses (non revêtues) susceptibles de s'effondrer, mal isolées pour les vecteurs pathogènes, à risque de contamination des nappes phréatiques, ou des latrines mal situées (ex. qui exposent les femmes et les filles à des attaques, surtout la nuit). Fonctionnalité et propreté: la construction est en bon état et bien entretenue, d'un type et dans un endroit acceptable pour les utilisateurs, et comprend des installations de lavage des mains et du matériel de nettoyage anal. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Informateurs clés; Observation directe; Échantillon statistiquement représentatif (au moins 5% du total) sur base mensuelle. |
| Drainage | Nombre de personnes vivant dans les colonies avec un réseau de drainage fonctionnel | Système de drainage fonctionnel: absence d'eau stagnante sur et autour du site/campement, que ce soit une grande étendue d'eau stagnante (comme un étang) ou une forte densité de petites surfaces (telles que de l'eau contenues dans des traces de pneus). Si l'eau stagnante est contaminée par des eaux usées, alors même de petites quantités doivent être considérées comme à risque significatif. Les petites flaques d'eau de pluie qui sèchent après un jour ne sont pas prises en compte. Distance: l'eau stagnante qui est située à au moins 30m des zones d'habitation est considérée hors périmètre du site/campement. L'inclinaison du terrain du site ne doit pas dépasser 6%, à moins que d'importantes mesures de drainage et de lutte contre l'érosion soient prises, ni être inférieur à 1% pour assurer un drainage adéquat. Des drains peuvent être nécessaires pour réduire les inondations ou la stagnation d'eau de surface. Le point du site/campement le plus bas ne devrait pas être inférieur à 3 mètres au-dessus du niveau maximum estimé de la nappe phréatique. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] L'observation directe au niveau des zones d'habitation et du site (sur base mensuelle). |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Approvisionnement en eau | Nombre de personnes ayant accès à l'eau potable en quantité suffisante pour un usage domestique | Accès: distance au point d'eau moins de 500m, le temps d'attente <15min, temps de remplissage max. de 3 min / 20 litres ou comme défini au niveau local. L'accès à l'eau doit être assuré pendant toute la période de mise en œuvre, sauf si l'action est essentiellement liée au renforcement des capacités locales pour l'approvisionnement en eau. Quantité suffisante: doit couvrir les besoins de base, à savoir 7,5-15 l / pers / jour ou comme convenu localement. Eau potable: doit remplir les critères suivants: 1) faible risque de contamination fécale, 2) absence de coliformes fécaux dans un échantillon de 100 ml, 3) pour l'eau courante, ou pour tous les types d'approvisionnements en eau pendant une période à risque ou en présence d'une épidémie diarrhéique, l'eau est traitée avec un désinfectant pour atteindre un niveau de chlore résiduel libre au robinet de 0,5 mg par litre et la turbidité est inférieure à 5 NTU, 4) pas d'effet négatif significatif attendu sur la santé si, pendant une courte période, l'eau utilisée est contaminée par des produits chimiques ou radiologiques. Usage domestique: boisson, cuisine et hygiène personnelle (incl. lavage du linge). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] L'observation directe/inspection sanitaire; enquête à domicile (point principal de consommation de l'eau); Échantillon statistiquement représentatif (au moins 5% du total) sur base mensuelle. |
| Santé | | | |
| Epidémies | Nombre d'alerte d'épidémie suivis d'une réponse | Nombre d'alertes suivies d'une investigation et/ou de mesures de contrôle. Le nombre d'alertes, ainsi que le nombre d'alertes analysées et suivies d'une investigation, doit être fourni dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports de surveillance; Outils de surveillance. |
| Santé primaire | Nombre de consultations primaires curatives | Nombre de consultations curatives réalisées au niveau des structures sanitaires préexistantes (et recevant, à travers cette action, un appui considéré comme substantiel) ou à travers des structures parallèles et temporaires établies au moyen de l'action. La répartition des chiffres par âge et genre doit être donnée dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres de consultation. |
| Santé secondaire | Nombre d'hospitalisations | Nombre d'hospitalisations au niveau des hôpitaux secondaires (et recevant, travers cette action, un appui considéré comme substantiel). La répartition des hospitalisations par âge et genre ainsi qu'une classification des hospitalisations par type (chirurgie, pédiatrie, gynéco et obstétrique ou médecine interne) doivent être fournies dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres d'hospitalisation; rapport d'activités des structures. |
| Mobilisation communautaire (Santé) | Nombre d'enfants ayant reçu des soins de santé pour le paludisme, diarrhée et/ou infections respiratoires aiguës, administrés par des agents de santé communautaire. | Nombre d'enfants ayant reçu un traitement à base communautaire pour le paludisme, diarrhée et/ou infection respiratoires. Ceci comprend les prises en charge suivant les principes d'ICCM (Integrated Community Case Management). Pour le paludisme, seuls les cas traités après confirmation biologique seront considérés. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres PCIME; registre du système d'information sanitaire. |
| Violence basée sur le genre (Réponse médicale) | Nombre de cas de SGBV (victimes de violence sexuelle) ayant reçu des soins dans les 72h | Nombre de victimes de violence basée sur le genre, ayant reçu des soins (para)médicaux dans les 72h suivant l'agression. Une répartition des chiffres par âge/genre ainsi que le type de violence (viol, autres) doit être fournie dans les commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres du VBG. |
| Réhabilitation d'infrastructures de santé | Nombre de structures sanitaires réhabilitées | Structure sanitaire réhabilitée: - les conditions physiques de la structure préviennent/limitent la propagation des maladies (infections nosocomiales); - la structure est sûre (p.e. protégée contre des aléas naturels); - l'approvisionnement en eau et les infrastructures sanitaires sont conformes aux normes; - les conditions de stockage des médicaments suivent les normes; - la gestion des déchets médicaux est réalisée selon les standards. Cet indicateur et sous-secteur ne sont à utilisés que lorsque le projet a contribué à la réhabilitation des structures d'une manière significative. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports d'intervention. |
| Soutien psychologique et social | Nombre de consultations en santé mentale | Consultations psychologiques et/ou psychiatriques réalisées par un personnel qualifié, c'est-à-dire par un agent médical ou paramédical ayant reçu des formations supplémentaires en santé mentale. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres des consultations. |
| Santé reproductive | Nombre de naissances vivantes assistées par du personnel médical qualifié | Personnel médical qualifié: médecins, infirmiers et sages-femmes formés pour la prise en charge des soins obstétricaux, à savoir: le suivi, les pratiques de soins et le conseil aux femmes (lors de la grossesse, l'accouchement et la période du post-partum), la réalisation des accouchements de façon autonome, et les soins au nouveau-né. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres d'accouchements. |
| Nutrition | | | |
| Enquêtes et surveillance nutritionnelles | Nombre d'enquêtes SMART, de couverture ou d'analyse causale de la nutrition réalisées | Les enquêtes spécifiques ou sensibles à la nutrition considérées éligibles doivent: 1. fournir des informations sur la situation nutritionnelle, ou la performance du programme nutritionnel, ou encore sur les causes de la sous-nutrition; 2. suivre une méthodologie internationalement reconnue; 3. être mises en place pendant la période du projet. Les données sur le type d'enquêtes envisagées doivent être désagrégées dans le champ commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports d'enquêtes. |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Traitement de la sous-nutrition | Nombre d'enfants de moins de 5 ans admis pour le traitement de la malnutrition Aigüe Sévère ou Modérée | Nombre total de cas admis dans le programme nutritionnel, pendant la période du programme. Les enfants admis consécutivement pour le traitement de la MAS et de la MAM dans le cadre d'un même épisode de sous-nutrition de devront être comptés qu'une seule fois. Des données de MAS et de MAM doivent désagrégées dans le champ commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Registres d'admission, fiches de suivi individuel au niveau des structures de traitement. |
| Renforcement des capacités (Nutrition) | Nombre de structures de santé où le programme nutritionnel est intégré | Structure de santé où le programme nutritionnel est intégré: présence de personnel formé, présence de l'équipement adéquat, présence d'intrants, et effectivité du traitement des cas de sous-nutrition aigue. Cet indicateur a pour objectif d'évaluer l'offre de service indépendamment de l'utilisation du service par la population cible. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapports mensuels des structures de santé, comprenant les listes du personnel formé; rapport de stock pour les ATPE et autres produits du traitement nutritionnel; la mise en place est suivie et rapportée par le partenaire, sous forme d'observation directe/visites de terrain. |
| Abri et habitat | | | |
| Abri individuel pour un ménage | Nombre de personnes ayant accès à des solutions d'abris de base, sûres et dignes | Abris de base, sûr et digne: - une superficie minimum couverte de plancher d'abris de 3.5m2/pers; - toutes les solutions et matériaux d'abris fournis répondent aux normes techniques et de performance locales et sont culturellement acceptables; - toutes les (re)constructions d'abris sont conformes aux normes et pratiques de construction; - toutes les (re)constructions d'abris sont menées avec la participation de la population ciblée et/ou sont culturellement acceptables pour la population cible. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Enquête mensuelle auprès des ménages / abris sur base d'un échantillon statistiquement représentatif. |
| Camps et centres collectifs | Nombre de personnes dans des "sites de déplacement" coordonnés et gérés de façon satisfaisante | Sites de déplacement: campements / quartiers formels ou informels des populations déplacées internes ou réfugiées, utilisés uniquement par les populations en déplacement (c'est-à-dire n'incluant pas les populations hôtes ou les hébergements locatifs). Coordonnés et gérés de façon satisfaisante: existence d'au moins 3 des 6 mécanismes suivants à tout moment: 1) suivi statistique démographique par sexe et âge; 2) comités de femmes; 3)comités de camp avec la représentation des femmes; 4) mécanismes d'auto-gouvernance; 5) prestation de services de surveillance; 6) présence d'un gestionnaire du site. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Enquête mensuelle auprès des ménages / abris sur base d'un échantillon statistiquement représentatif. |
| Habitat (Sélection des sites, planification et développement) | Nombre de personnes ayant un accès libre et vivant dans des sites/campements sécurisés | Libre accès: - l'accès au site via les moyens de transport local en toutes saisons; - à l'intérieur du site un accès sûr et en tout temps aux abris et services communaux essentiels; - l'éclairage artificiel est fourni quand nécessaire; - dans les campements temporaires communaux ou des centres collectifs, l'accès et les voies d'évacuation sont visibles et accessibles et ne favorisent pas la création de zones isolées. Sécurisé: tout impact négatif sur la sécurité personnelle des occupants, à cause de la situation et/ou conception du site, sont atténués (y compris les agressions venant de l'intérieur/extérieur, les risques de sécurité, les risques d'incendie, les inondations et risques d'érosion). Les personnes sont considérées comme vivant sur un site lorsqu'elles y passent au moins 80% de leurs nuits. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Pour les chiffres de la population: dossiers de gestion du site et/ou enquête mensuelle au niveau des ménages/abris sur un échantillon statistiquement représentatif. Pour l'accès: observation directe; enquêtes de perception. |
| Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes | | | |
| Action locale et communautaire | Nombre de personnes qui participent à des interventions qui améliorent leur capacité à faire face à des chocs et des stress | Interventions au niveau des ménages et au niveau local visant à renforcer concrètement les capacités. Les activités d'information, de plaidoyer ou de formations ne sont pas prises en compte à moins qu'elles ne résultent en / ou ne soient directement liées à des actions concrètes (par exemple le développement d'un plan d'évacuation). Exemples: nombre de personnes qui peuvent bénéficier d'un abri; nombre de personnes couvertes / bénéficiant d'un nouveau plan de contingence. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Évaluations des risques; Rapports d'intervention; Cartes de risques; Fiche d'inscription. |
| Information, communication et sensibilisation du public | Nombre de personnes ayant reçu de l'information, ou ayant bénéficié d'actions d'éducation et de communication sur la gestion des risques et des catastrophes | Information ou actions d'éducation et de communication: campagnes de sensibilisation menées par les communautés, le développement et la distribution de matériel de sensibilisation, des campagnes médiatiques; les activités de sensibilisation communautaires, des ateliers, des expositions, la formation des enseignants et des élèves, etc. Pour les activités de campagnes médiatiques, expliciter le calcul sur la façon dont la portée réelle a été estimée dans la partie commentaires. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Chiffres d'audience (prévu, suivi); Feuilles de présence; Dossiers scolaires. |
| Analyse des aléas, et des risques, et alerte précoce | Nombre de personnes couvertes par un système d'alerte précoce fonctionnel | Un système d'alerte précoce doit comprendre: 1) la connaissance des risques; 2) le suivi, l'analyse et la prévision des aléas; 3) la communication ou la diffusion des alertes et des avertissements; 4) une évaluation des capacités locales pour répondre aux avertissements reçus. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Évaluations des risques; Niveau de référence du système d'alerte; Rapports de modélisation/simulation. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Planification de contingence et préparation pour la réponse / plans d'urgence | Nombre de personnes couvertes par des mesures précoces | Les plans doivent être développés, testés et accompagnés de dispositions visant à assurer leur mise à jour. Cela inclut les options d'anticipation, les actions préventives et précoces (par exemple l'évacuation et le relogement avant l'impact d'un désastre annoncé; la flexibilité d'un service pour répondre à une augmentation de la demande, etc.) Les actions déclenchées par un plan doivent être coordonnées, rapides et efficaces. | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Plan de préparation et d'intervention des communautés et des administrations locales; Approbations et autorisations (par exemple: accords, conventions et mise à jour). |
| Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles | Nombre d'infrastructures et d'installations communautaires de petite envergure construites ou protégées | Infrastructures et installations communautaires de petite envergure conçues pour la préparation aux désastres (par exemple: construction d'un centre d'évacuation), mais aussi pour la réponse aux urgences ainsi que pour la réduction de la vulnérabilité non-structurelle, telles que les bonnes pratiques à mettre en place dans les hôpitaux (par exemple: l'entretien, l'emplacement du matériel, etc.) | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapport d'inspection des installations communautaires; Évaluations des risques; Cartes des risques et des installations. |
| Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles | Nombre de personnes dont les moyens de subsistance et les biens sont protégés des chocs et des stress | Personnes bénéficiant d'activités ayant un effet direct à court ou à moyen terme sur le bien-être socio-économique, et ayant pour but d'aider à la protection, l'augmentation ou la diversification des sources de revenus, et d'empêcher le recours à des stratégies d'adaptation négatives. Moyens de subsistance: capital humain, social, physique, naturel et financier, tant matériels qu'immatériels (par exemple les revendications, l'accès). | [Ajustez/spécifiez si nécessaire et justifié] Rapport d'inspection; Évaluations des risques; Enquête des moyens de subsistance. |
| Protection | | | |
| Prévention et réponse à la violence | Nombre de personnes ayant bénéficié de la mise en place de mesures spécifiques de prévention | 1) Les mesures de prévention doivent être basées sur une analyse approfondie des risques et doivent - autant que possible - être conçues afin d'aboutir à des changements concrets dans le court/moyen terme. Les changements doivent être mesurés dans le courant de l'action. Les mesures préventives doivent se focaliser sur les risques accrus en lien avec la crise, plutôt que sur les problématiques structurelles. 2) Dans les commentaires décrivez les mesures prévues (stratégies de sensibilisation, infrastructure, etc.). 3) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes ayant bénéficiés de mesures spécifiques de prévention doivent être désagrégées par genre et âge. 4) Si l'action comprend aussi des activités de réponse, veuillez rajouter un indicateur spécifique. | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Les données du projet documentant les mesures et le nombre de personnes ayant été joint. |
| Prévention et réponse à la violence | Nombre de personnes ayant reçu une réponse appropriée | 1) Cet indicateur comprend la réponse aux personnes (adultes et enfants) ayant été victime de tous les types de violence. Veuillez choisir le sous-secteur de VBG si la réponse fournie cible uniquement les survivants de VBG. 2) Une réponse appropriée est définie comme la fourniture globale de services/d'assistance basés sur une analyse approfondie des risques auxquelles les personnes font face. L'impact de la réponse en matière de protection doivent être clairement définis. Les procédures standards d'opération (incluant un mécanisme de référence fonctionnel) doivent être suivies. 3) Dans les commentaires décrivez les services prévus (médicale, aide psychosociale et de santé mentale - MHPSS-, juridique, sécurité, etc.), ainsi que les procédures d'opération standard en place. 4) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge. 5) Si l'action comprend aussi des activités de prévention, veuillez rajouter un indicateur spécifique. | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Pour les réponses appropriées: Statistiques issues du système de gestion des dossiers/base de données relatif à la problématique traitée; description d'un mécanisme de référence fonctionnel; pouvant être complété par des études de cas. |
| Droit au logement, foncier et patrimonial | Nombre de personnes ayant reçu de l'information sur les mesures juridiques adéquates, l'assistance juridique et la documentation ET/OU ayant trouvé un logement alternatif suite à un appui | 1) Dans les commentaires, veuillez préciser si le focus porte sur A) la diffusion d'information sur le droit au logement, le droit foncier et le droit de propriété (HLP, selon son acronyme anglais); B) l'assistance juridique et la documentation; et/ou C) la réponse -par exemple aux évictions - ou tous en même temps. 2) Lors de la présentation des rapports, les données sur les bénéficiaires doivent être repartis en fonction des catégories d'interventions, ainsi qu'être désagrégées par genre et âge. 3) La documentation/l'aide légale et juridique doivent être fondées sur les cadres juridiques existants dans le contexte de l'action. 4) Le soutien pour trouver une solution alternative de logement doit être approprié au contexte, mais pourrait par exemple inclure les interventions monétarisées d'urgence ou la fourniture de logement temporaire dans des abris désignés. | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Les données et documentation du projet documentant le soutien approvisionnement et le nombre de personnes ayant été joint. |
| Gestion et suivi d'information de protection | Nombre d'éléments de gestion/collecte d'information de la protection (PIM) permettant de fournir des données probantes sur la qualité des résultats en matière de protection | 1) Pour plus d'information sur les principes, les standards, et les catégories de gestion/collecte d'information de la protection (PIM) veuillez consulter: http://pim.guide/ et, en particulier: http://pim.guide/wp-content/uploads/2017/04/Quick-Reference-Flyer_Principles_Matrix_Process.pdf . 2) L'indicateur fait référence aux produits des systèmes de PIM facilitant la collection, l'analyse et le partage de données et d'informations permettant de fournir des données probantes sur la qualité des résultats en matière de protection. 3) En cohérence avec l'orientation de PIM, les systèmes doivent être fondés sur des principes pertinents et recueillis de manière systématique et collaborative. Dans les commentaires: 4) Veuillez définir quelles catégories de PIM sont couvertes par l'action. 5) Selon les catégories de PIM, veuillez préciser les standards de qualité qui doivent être respectés. 6) Réflétez les effets attendus/contributions en matière d'impact pour la protection. | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Documentation du projet ; rapports/bilans produits. |

| | | | |
|--|--|---|---|
| Dissémination d'information de protection | Nombre de personnes ayant de l'information accrue/appropriée sur des droits pertinents | <p>1) La diffusion d'information de protection fait référence à la fourniture d'information plutôt qu'à la formation ou au développement des capacités sur la protection; en tant que tel, ceci ciblera normalement un nombre plus importants de personnes que la développement des capacités, et n'engagera pas la vérification de l'amélioration des connaissances.</p> <p>2) Veuillez définir les droits pertinents liés aux risques auxquels le groupe cible fait face en raison de la crise.</p> <p>3) Les droits pertinent concerne également (mais non limité à) la disponibilité et l'accessibilité des services (fournis par les agences humanitaires et autres acteurs).</p> <p>4) Dans les commentaires veuillez définir le/les groupe(s) cible(s) des activités de diffusion (population/autorités/forces armés/groupe armés, etc.).</p> <p>5) Veuillez décrire le focus de l'information (La connaissance des droits et accès aux services, incluant des mesures spécifiques pour les enfants; campagnes de sensibilisation/conscience des risques; diffusion de DIH/Droits de L'Homme)</p> <p>6) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Documentation de diffusion/présence (listes de présences; programmes de radio, etc.); matériel de diffusion (dépliants, enregistrement radio phonique, site-web, etc.). |
| Renforcement des capacités (Protection) | Nombre de participants démontrant un savoir accru sur le sujet de protection en question | <p>1) Définir le/les type(s) de participants (population/autorités/forces armés/groupe armés, etc.).</p> <p>2) Définir l'accroissement de savoir en pourcentage attendu.</p> <p>3) Décrire le sujet de la formation.</p> <p>4) Lors de la présentation des rapports les données sur les participants doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Résultats pré- et post test ; rapports de formation; listes de présence. |
| Enfants soldats / enfants associés aux acteurs armés | Nombre d'actions concrètes de prévention, de documentation et/ou réponse au recrutement des enfants au niveau individuel, communautaire et/ou national | <p>1) Les actions concrètes font référence au (peuvent inclure, mais n'est pas limite aux):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention: i) l'engagement avec les forces armées/groupe armés; ii) développement des plans d'actions pour empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés; - Rapport: i) établissement des réseaux; ii) mécanismes de coordination spécifiques; - Réponse: i) développement de plans d'actions pour la libération; ii) identification d'enfants associés avec des forces et des groupes armés et enfants en détention et/ou privés de leur liberté; et iii) réintégration communautaire. <p>2) Si les rapports font référence au nombre d'enfants libérés, veuillez préciser si la libération s'est faite pendant l'action ou si les chiffres représentent un nombre cumulé (dans ce cas, veuillez spécifier le période).</p> <p>3) Lors de la présentation des rapports, les données sur les enfants doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Documentation de projet, statistiques issues du système de gestion des dossiers (par exemple CPIMS); éventuellement complété par des études de cas. |
| Soutien aux enfants séparés/non-accompagnés | Nombre d'enfants non-accompagnés et/ou séparés ayant été réunifiés avec leurs tutelles OU étant dans une solution de prise en charge appropriée garantissant un environnement protecteur basé sur une évaluation de leur intérêt supérieur | <p>1) Les solutions de prise en charge peuvent inclure des solutions temporaires dans des familles d'accueil ou d'autres solutions de prise en charge.</p> <p>2) Moyens Appropriés veut dire (mais sans être limite à) que les solutions de prise en charge doivent prendre en compte les besoins variés des enfants selon leur âge, genre et diversité. Par ailleurs, les solutions doivent être définies en prenant en compte les spécificités contextuelles - et si approprié - être basées sur les mécanismes d'adaptation existants.</p> <p>3) Appropriés est liées à la sécurité physique et au bien-être psychosocial de l'enfant. Une attention particulière devrait être accordée à la non-discrimination des enfants en famille d'accueil par rapport aux enfants biologiques de ces familles.</p> <p>4) Les données sur les enfants non-accompagnés/séparés doivent être désagrégées par âge, genre et statut (non-accompagnés/séparés).</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Statistiques issues du système de gestion des dossiers/base de données relatif à la problématique traitée; les procédures d'opération standard pour la gestion des cas d'enfants non-accompagnés et/ou séparés. |
| Détention | Nombre de personnes ayant bénéficié de visites de détention à la fin du projet | <p>1) Dans les commentaires, veuillez préciser le nombre moyen de visites prévues par personne.</p> <p>2) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Statistiques issues du documentation de projet. |
| Plaidoyer pour la protection | Nombre de dossiers/rapports de plaidoyer produit et diffusé ET/OU nombre de réunions/événements tenus | <p>1) Le plaidoyer peut être conduit dans la sphère publique ou non-publique.</p> <p>2) Les produits de plaidoyer peuvent être des notes, des dossiers, des rapports, des articles, des documentaires, des films, des programmes de radio à condition que ceux-ci visent à changer/influencer une politique, une pratique et/ou un comportement.</p> <p>3) Le plaidoyer peut être mené à travers des réunions avec les porteurs d'obligations, les auteurs de violations et/ou les groupes d'influence; ou à travers des événements (conférences, réunions, exhibitions, etc.).</p> <p>4) Dans les commentaires, veuillez définir le concept d'un produit de plaidoyer ou un événement de plaidoyer dans le contexte ainsi que les effets attendus de l'initiative de plaidoyer.</p> <p>5) Lors de la présentation des rapports, veuillez décrire les effets de l'initiative de plaidoyer.</p> | [Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Documentation du projet; produits de plaidoyer et/ou rapports des événements. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| Violence basée sur le genre (Prévention, réponse, autre) | Nombre de personnes ayant bénéficié de la mise en place de mesures spécifiques de prévention | <p>1) Les mesures de prévention doivent être basés sur une analyse approfondie des risques et doivent - autant que possible - être conçues afin être conçues afin d'aboutir à des changements concrets dans le court/moyen terme. Les changements doivent être mesurés pendant l'action. Les mesures préventives doivent se focaliser sur les risques accrus en lien avec la crise, plutôt que sur les problématiques structurelles.</p> <p>2) Dans les commentaires décrivez les mesures prévues (stratégies de sensibilisation, infrastructure, etc.).</p> <p>3) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes bénéficiant de la mise en place de mesures spécifiques de prévention doivent être désagrégées par genre et âge.</p> <p>4) Si l'action comprend aussi des activités de réponse, veuillez rajouter un indicateur spécifique custom.</p> | <p>[Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Les données du projet documentant les mesures et le nombre de personnes ayant été joint.</p> |
| Violence basée sur le genre (Prévention, réponse, autre) | Nombre de survivants ayant reçu une réponse appropriée | <p>1) Cet indicateur comprend la réponse aux survivants de VBG (femmes, hommes, filles et garçons).</p> <p>2) Une réponse appropriée est définie comme la fourniture globale de services/d'assistance basées sur une analyse approfondie des risques auxquelles les personnes font face. L'impact de la réponse en matière de protection doivent être clairement définis. Les procédures standards d'opération (incluant un mécanisme de référence fonctionnel) doivent être suivies.</p> <p>3) Dans les commentaires décrivez les services prévus (médicale, aide psychosociale et de santé mentale - MHPSS-, juridique, sécurité, etc.), ainsi que les procédures standards d'opération en place.</p> <p>4) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge.</p> <p>5) Si l'action comprend aussi des activités de prévention, veuillez rajouter un indicateur spécifique.</p> | <p>[Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Pour les réponses appropriées: Statistiques issues du système de gestion des dossiers/base de données relatif à la problématique traitée; description d'un mécanisme de référence fonctionnel; pouvant être complété par des études de cas.</p> |
| Documentation, statuts et protection d'individus | Nombre de personnes ayant obtenu la documentation appropriée/statut légal | <p>1) Dans les commentaires veuillez définir ce qui est entendu par la documentation appropriée/statut légal dans l'action (c'est à dire veuillez sélectionner si le focus porte sur la documentation ou sur le statut légal (ou les deux)).</p> <p>2) Concernant la documentation d'état civil veuillez préciser si le focus est généralisé ou spécifique (naissances, décès, mariages, divorces, résidence, identification, etc.).</p> <p>3) Concernant statut légal veuillez préciser si le focus porte sur DSR (ou autres questions liées au statut de refugies) ou sur l'enregistrement de PDIs.</p> <p>4) Lors de la présentation des rapports les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | <p>[Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Statistiques issues du système de gestion des dossiers/base de données/données d'enregistrement relatif à la problématique traitée (ceux-ci peuvent inclure, mais n'est pas limite aux, ProGres, CRVS, BRIE).</p> |
| Recherche et réunification | Nombre de personnes séparées ayant rétabli et maintenu contact ET/OU ayant été réunifiées avec leur famille | <p>1) Veuillez décrire si le focus porte sur le rétablissement et le maintien des contacts ou sur la réunification – si les deux sont concernés, veuillez fournir la répartition entre les deux types d'interventions.</p> <p>2) Le rétablissement des contacts inclus l'enregistrement des individus (incluant les personnes disparues) pour améliorer la possibilité de rechercher leurs familles.</p> <p>3) Le maintien des liens familiaux fait référence aux possibilités pour les personnes de maintenir le contact avec leurs familles, plutôt qu'au nombre spécifique de contacts réalisés pendant l'action.</p> <p>4) Réunification veut dire réunification avec un membre de leur famille biologique. La famille biologique inclue chaque membre de la famille, y compris la famille élargie: cousins/cousines, grand parents, toutes les personnes ayant une relation de sang.</p> <p>5) Lors de la présentation des rapports, les données sur les personnes doivent être désagrégées par genre et âge.</p> | <p>[Ajustez/spécifiez, et si nécessaire et justifiez] Statistiques issues du système de gestion des dossiers/base de données/ données d'enregistrement relatif à la problématique traitée.</p> |